

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
du 22-06-2018
TENUE A LA MAIRIE DE SERLEY A 20H30

PRESENTS : Bertrand ROUFFIANGE, Henri MICHAUD, Nicolas VILAIN, Ernest HAUSLER, John SIMONET, John CORPET, Laurent PARADIS, Françoise EUVRARD, Guillaume CHALUMEAU, Cédric FEVRE, Pierre THIBAUD,

EXCUSE : Marina BARDET, Sylvain DESBOIS, Philippe DRIVON

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18-05-2018 :

Après relecture du compte rendu, celui-ci est adopté à l'unanimité.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mr VILAIN est désigné secrétaire de séance.

QUESTIONS A TRAITER :

- location studio 28 Rue du Bourg : Il est décidé de louer à titre gratuit le logement pour la maître-nageuse, le temps de la saison piscine.
- Travaux Auberge : Il est décidé de prévoir le remplacement de 2 fenêtres de toit ainsi que d'une douche située dans les chambres de l'auberge.
- Tarif piscine : Les tarifs adoptés pour les entrées de la piscine sont les suivant :
 - o Enfant de 5 à 15 ans : 2 € l'entrée ; 30 € la carte de 20 entrées,
 - o A partir de 16 ans : 3 € l'entrée ; 30 € les 12 entrées,
 - o Gratuit pour les enfants de moins de 5 ans accompagnés d'un adulte responsable.
- Contrat école : Le contrat actuel de l'agent arrivant à son terme au 31/08/2018, une nouvelle personne a été trouvée pour assurer son remplacement.

QUESTIONS – INFORMATIONS DIVERSES:

- remboursement des frais de déplacement d'un agent : Suite à la formation d'un agent, il est proposé de lui rembourser la somme de 80€ correspondant au frais de déplacement. Proposition adoptée à l'unanimité.

- Devis travaux isolation de la salle des fêtes : Des devis d'isolation de la salle des fêtes ont été reçus en mairie. Des subventions pourront être sollicitées dans le cadre de ces travaux.
- Remplacement chauffe-eau piscine : Un devis pour le remplacement du chauffe-eau a été reçu en mairie. 2 autres sont en attentes de réception. Afin de prendre une décision plus rapide, il est proposé de fixer le montant maximum des frais engagés au 1^{er} devis reçu. Proposition adoptée à l'unanimité.
- Devis chaudière gaz du gîte: Des devis ont été reçu pour le remplacement du système de chaudière au gîte.
- Admission en non-valeur : La Trésorerie de Saint Germain du Bois a fait parvenir en mairie une demande d'admission en non valeur pour un montant de 5419.19 €. Au vu de cette somme, il est proposé de passer cette admission en non valeur sur la préparation du budget 2019.
- Adhésion CAUE : Les conseillers acceptent à l'unanimité de ne pas adhérer à la CAUE.
- Courrier concernant l'entretien d'un chemin : La mairie a reçu un courrier de la part d'un usager pour l'entretien du chemin qui conduit à sa propriété. A voir la nécessité de cet entretien.
- Demande d'un usager pour la pose d'un panneau « Sans issue » : Un particulier souhaite qu'un panneau « Sans issue » soit mis en place au début du chemin communal. Les conseillers décident de ne pas installer un tel panneau.
- Sinistre local pétanque : Suite à des dégradations importantes au local pétanque (vitres et portes cassées), une plainte a été déposée en gendarmerie et une déclaration d'assurance été faite. Des devis sont en cours pour la réparation du préjudice.
- Devis ordinateur école : Un particulier a fait don de 2 ordinateurs pour l'école. Pour la remise à niveau de ces ordinateurs (mémoire, carte graphique,...), un devis a été obtenu pour cette remise à niveau.
- Compte rendu réunion de voirie + FPIC : Suite à la réunion de démarrage des travaux de voirie par la CCB71, le montant des travaux sur la commune s'élève à 28000 € TTC. Il convient également de reverser le FPIC à la Communauté de Communes, via un fond de concours, pour assurer le financement de cette compétence voirie.
- Cimetière : Une visite a été effectuée au cimetière avec plusieurs conseillers pour voir les possibilités de mise en place d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.

- Compte rendu assemblée générale de la Communauté de Communes Bresse Revermont 71 du 13-06-2018: Vote du CG 2017, du CA 2017 et affectation des résultats. Le projet de construction d'une Maison d'assistantes maternelles a été retenu par le Syndicat Mixte. Un bilan du RAM a été effectué.

Le secrétaire de séance

Nicolas VILAIN

